



Charte Éthique

L'Éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir.

Les valeurs fondamentales qu'elle porte et qui fondent son action sont l'émancipation, la coopération, la solidarité, la justice.

Elle travaille, dans une perspective d'expérimentation et d'accompagnement des différents points de vue de chaque citoyen, à la modification des rapports sociaux en intervenant sur les représentations, les croyances et les opinions.

Son objectif est de fonder en actes une participation équitable de chacun à une démocratie continuée qui soit le produit d'une vie en société riche et diversifiée.

Pour cela elle œuvre à l'émancipation civique et intellectuelle des individus et des groupes en prenant le risque de développer, pour chaque question posée à la société, l'ensemble des points de vue possibles.

L'éducation populaire trouve son énergie dans l'intelligence individuelle et collective et leurs aptitudes à résoudre les conflits inhérents à la vie en société. Elle ne saurait souscrire à une quelconque idéologie acceptant, par fatalisme, l'exploitation et l'exclusion sociale de certains, comme un mal nécessaire.

Les processus qu'elle développe et les méthodes qu'elle utilise sont des compagnonnages actifs qui visent à agir AVEC ceux qu'ils concernent et non à leur place.

Ils se fondent sur une conception de l'éducation comme un échange réciproque entre savoirs et savoir-faire égaux en dignité.

Elle pose que seuls le débat et la négociation collectifs entre les savoirs particuliers produisant une connaissance partagée sont aptes à modifier réellement et durablement les rapports sociaux.

Pour cela elle travaille à inventer, partager, perfectionner et mettre en œuvre des méthodes qui correspondent à ce projet politique.

Ce que l'on nomme ici éducation populaire est une vision fondamentalement politique des rapports de savoirs concernant la vie en société.

Au sein de ses espaces d'échange, elle accueille tous les points de vue à propos du vivre ensemble.

L'action éducative et culturelle que propose l'éducation populaire est le travail de leur mutuelle confrontation de manière à parvenir à la constitution d'une connaissance partagée.



ASSOCIATION LIBERTÉ ET ÉDUCATION POPULAIRE

Son éthique réside dans la profonde conviction que tout être humain détient les moyens de se construire une compréhension du monde, à condition qu'il puisse entrer en relation avec ses semblables dans un rapport de coopération, même conflictuel.

Pour ce faire, elle fait de l'existence d'un espace public, un espace d'échange et de partage ouvert et respectueux qui constitue le fondement d'une laïcité active, son principal principe éducatif.

Ceux-ci privilégient l'agir sur la spéculation, la solidarité sur la compétition, le processus sur le résultat, le questionnement sur la solution.

Elle vise à construire un peuple qui comprenne l'ensemble des citoyens sans distinction de condition ou d'origine.

Elle vise à mettre en œuvre des alternatives éducatives, sociales, culturelles et économiques et à produire autrement des actions d'intérêt collectif « ici et maintenant »

Elle travaille donc à la poursuite de la transformation de la société pour que chacun de ses membres, quels que soient son rôle ou sa fonction, puisse participer pleinement et concrètement aux processus de la décision publique et à la construction de l'avenir.

L'éducation populaire doit être ainsi comprise et reconnue comme condition incontournable pour parvenir à une démocratie qui soit une pratique et un bien véritablement partagés.

Rédigé et adapté depuis la charte du CNAJEP 2005

Le 01/01/2017

Mickaël Renfer
Président de l'association ALEP